

Fédération de la Publicité

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 1

Rapport annuel de branche sur la situation économique et sociale en 2024

Fédération de la Publicité 4 rue Royale - 75008 Paris - Tél : 01.47.42.13.42

Cadre de l'enquête

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 2

L'enquête de branche 2024 porte sur 3 organisations professionnelles d'employeurs de la branche de la publicité et 17 172 salariés (répartition des effectifs par syndicat professionnel en %) :

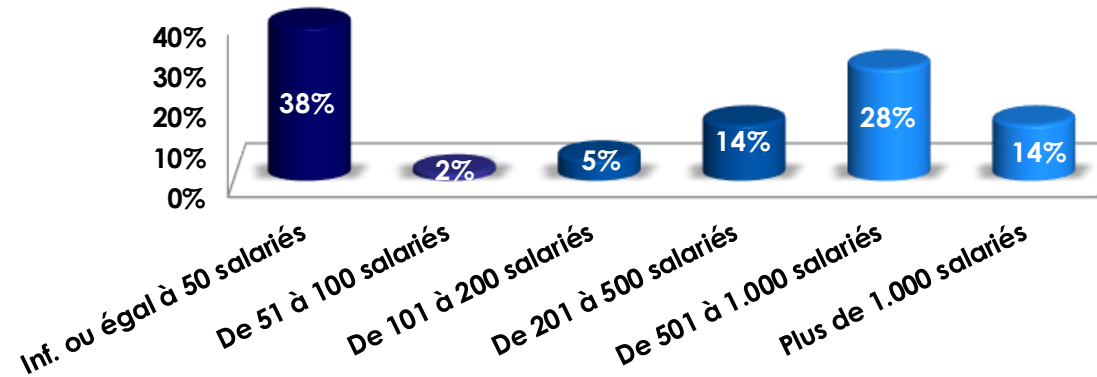
- AACC 2024 - AACC	(42%) 7133 ind.	- UMSP - UMSP	(33%) 5751 ind.	- UDECAM - UDECAM	(25%) 4288 ind.
2023 - AACC 2022 - AACC	7641 ind. 7248 ind.	- UMSP - UMSP	1891 ind. 1533 ind.	- UDECAM - UDECAM	4967 ind. 4736 ind.

Cette enquête doit être appréhendée comme une photographie du secteur de la publicité à un moment donné.

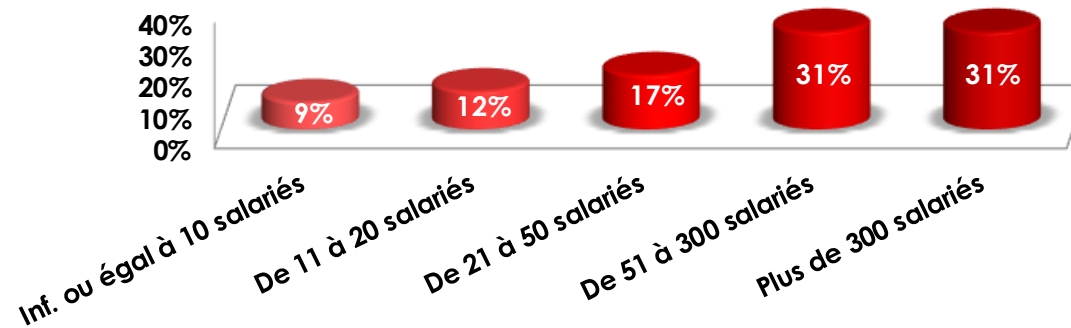
Cadre de l'enquête

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 3

La répartition des entreprises du panel **par nombre de salariés au niveau du groupe** est la suivante (en % d'entreprises du panel) :



La répartition des entreprises du panel **par nombre de salariés au niveau de l'entité en France** est la suivante (en % d'entreprises du panel) :



Principales données de l'enquête 2024

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 4

1 - Structure de l'effectif et de la masse salariale

2 - Salaires et éléments de rémunération

3 - Mouvements de personnel

4 - Stagiaires

5 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise

1 - Structure de l'effectif et de la masse salariale

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 5

1A - Répartition des effectifs par type de contrat, par statut et niveau

Répartition des effectifs par type de contrat

Répartition des effectifs par type de contrat et par statut

Informations complémentaires sur les temps partiels

Répartition des effectifs par statut et par sexe

nouveau Répartition des effectifs par niveau et par sexe

Répartition des effectifs par durée du temps de travail

Durée moyenne du contrat de travail

1B - Répartition des effectifs par âge

Pyramide des âges globale

1C - Répartition des effectifs femmes / hommes par syndicat

1D - Egalité professionnelle femmes / hommes

Index et actions

nouveau Répartition des effectifs / Fonctions spécifiques

nouveau Salaires médians, âges, anciennetés / Fonctions spécifiques

1A - Répartition des effectifs par type de contrat et par statut

Répartition des effectifs par type de contrat

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 6

Temps pleins 100% :	97,7%	(16 538 personnes)	
84,6% CDI	(13 999 personnes)	4,8% CDD	(797 personnes)
Femmes : 51,0%	Hommes : 49,0%	Femmes : 37,6%	Hommes : 62,4%
8,7% Apprentis	(1 432 personnes)	0,4% Pro	(72 personnes)
Femmes : 63,4%	Hommes : 36,6%	Femmes : 54,2%	Hommes : 45,8%
1,4% Autres	(238 personnes)		
Femmes : 71,8%	Hommes : 28,2%		
Temps partiels de 75% à 99% :	1,7%	(283 personnes)	
1,7% CDI	(274 personnes)	0,1% CDD	(9 personnes)
Femmes : 85,8%	Hommes : 14,2%	Femmes : 88,9%	Hommes : 11,1%
Temps partiels de 50% à 74% :	0,5%	(80 personnes)	
0,5% CDI	(78 personnes)	0,0% CDD	(2 personnes)
Femmes : 67,9%	Hommes : 32,1%	Femmes : 0,0%	Hommes : 100,0%
Temps partiels de 25% à 49% :	0,1%	(15 personnes)	
0,1% CDI	(15 personnes)	0,0% CDD	(0 personnes)
Femmes : 53,3%	Hommes : 46,7%	Femmes : -	Hommes : -
Temps partiels < 25% :	0,02%	(4 personnes)	
0,0% CDI	(3 personnes)	0,0% CDD	(1 personne)
Femmes : 0,0%	Hommes : 100,0%	Femmes : 100,0%	Hommes : 0,0%

Les temps pleins (CDI+CDD) représentent l'essentiel des effectifs (97,7%).
En 2023 : 96%

1A - Répartition des effectifs par type de contrat et par statut

Répartition des effectifs par type de contrat et par statut

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 7

EFFECTIF TEMPS PLEIN 100%	CDI		CDD (hors apprenti, pro et autres)		CDI		CDD (hors apprenti, pro et autres)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Employés	11%	89%	12%	88%	167	1 365	51	372
Techniciens Agents Maîtrise	55%	45%	62%	38%	1 226	991	80	49
Cadres	56%	44%	67%	33%	5 604	4 383	152	75
ENSEMBLE	51%	49%	36%	64%	6 997	6 739	283	496

EFFECTIF TEMPS PARTIEL DE 75% à 99%	CDI		CDD (hors apprenti, pro et autres)		CDI		CDD (hors apprenti, pro et autres)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Employés	67%	33%	0%	100%	8	4	0	1
Techniciens Agents Maîtrise	94%	6%	-	-	44	3	0	0
Cadres	85%	15%	100%	0%	176	30	8	0
ENSEMBLE	86%	14%	89%	11%	228	37	8	1

EFFECTIF TEMPS PARTIEL DE 50% à 74%	CDI		CDD (hors apprenti, pro et autres)		CDI		CDD (hors apprenti, pro et autres)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Employés	50%	50%	-	-	8	8	0	0
Techniciens Agents Maîtrise	61%	39%	-	-	14	9	0	0
Cadres	82%	18%	0%	100%	31	7	0	2
ENSEMBLE	69%	31%	0%	100%	53	24	0	2

Les femmes représentent 11% des employés en CDI 51% de l'effectif total des CDI (58% en 2023 : impact des employés hommes).

1Ab - Répartition des effectifs par type de contrat et par statut

Répartition des effectifs par type de contrat et par statut

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 8

EFFECTIF TEMPS PARTIEL DE 25% à 49%	CDI		CDD (hors apprenti, pro et autres)		CDI		CDD (hors apprenti, pro et autres)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Employés	75%	25%	-	-	3	1	0	0
Techniciens Agents Maîtrise	67%	33%	-	-	4	2	0	0
Cadres	20%	80%	-	-	1	4	0	0
ENSEMBLE	53%	47%	-	-	8	7	0	0

EFFECTIF TEMPS PARTIEL < 25%	CDI		CDD (hors apprenti, pro et autres)		CDI		CDD (hors apprenti, pro et autres)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Employés	0%	100%	100%	0%	0	2	1	0
Techniciens Agents Maîtrise	-	-	-	-	0	0	0	0
Cadres	0%	100%	-	-	0	1	0	0
ENSEMBLE	0%	100%	100%	0%	0	3	1	0

1A - Répartition des effectifs par type de contrat et par statut

Informations complémentaires sur les types de temps partiels

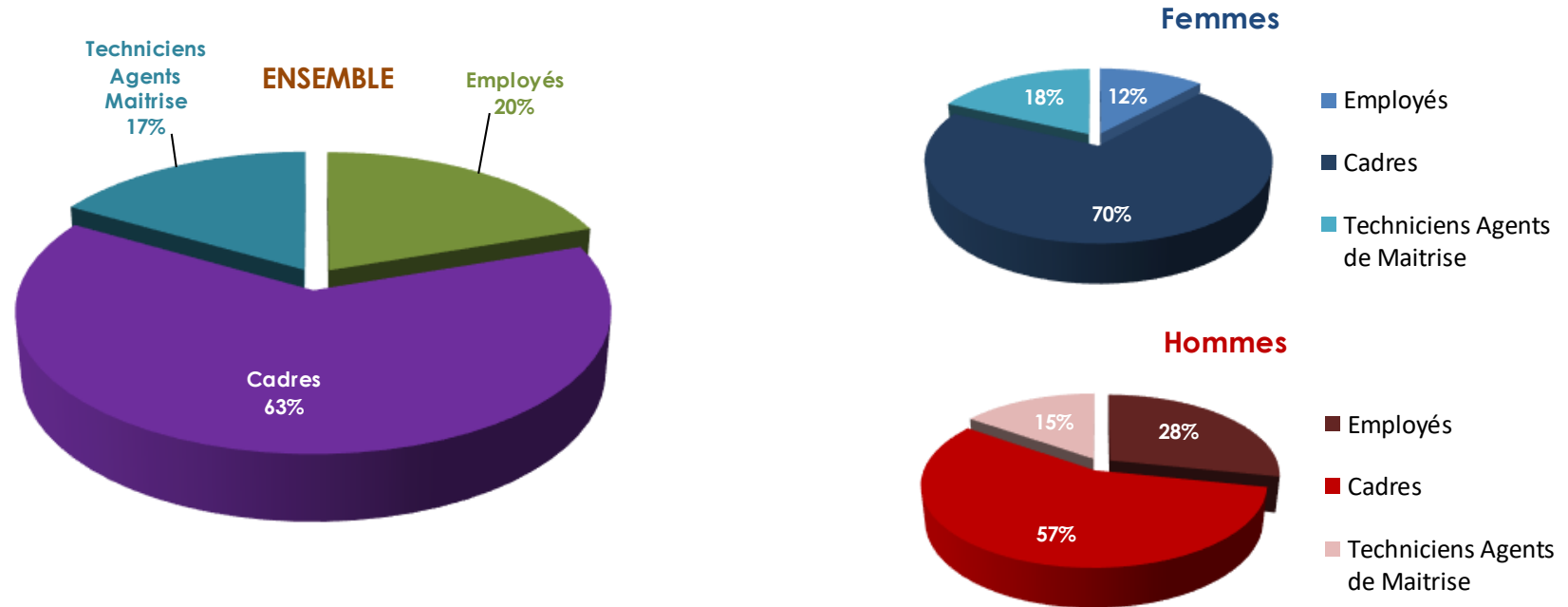
Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 9

CDI TEMPS PARTIEL CONGE PARENTAL	Femmes	Hommes	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL
Employés	100%	0%	8%	1	0	1
Techniciens Agents Maîtrise	100%	0%	31%	4	0	4
Cadres	100%	0%	62%	8	0	8
ENSEMBLE	100%	0%	100%	13	0	13
Historique						
			2023	67	8	75
			2022	24	1	27
			2021	27	0	33
			2020	30	3	31

Répartition des effectifs par type de contrat, par statut et niveau

Répartition des effectifs par statut et par sexe

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 10

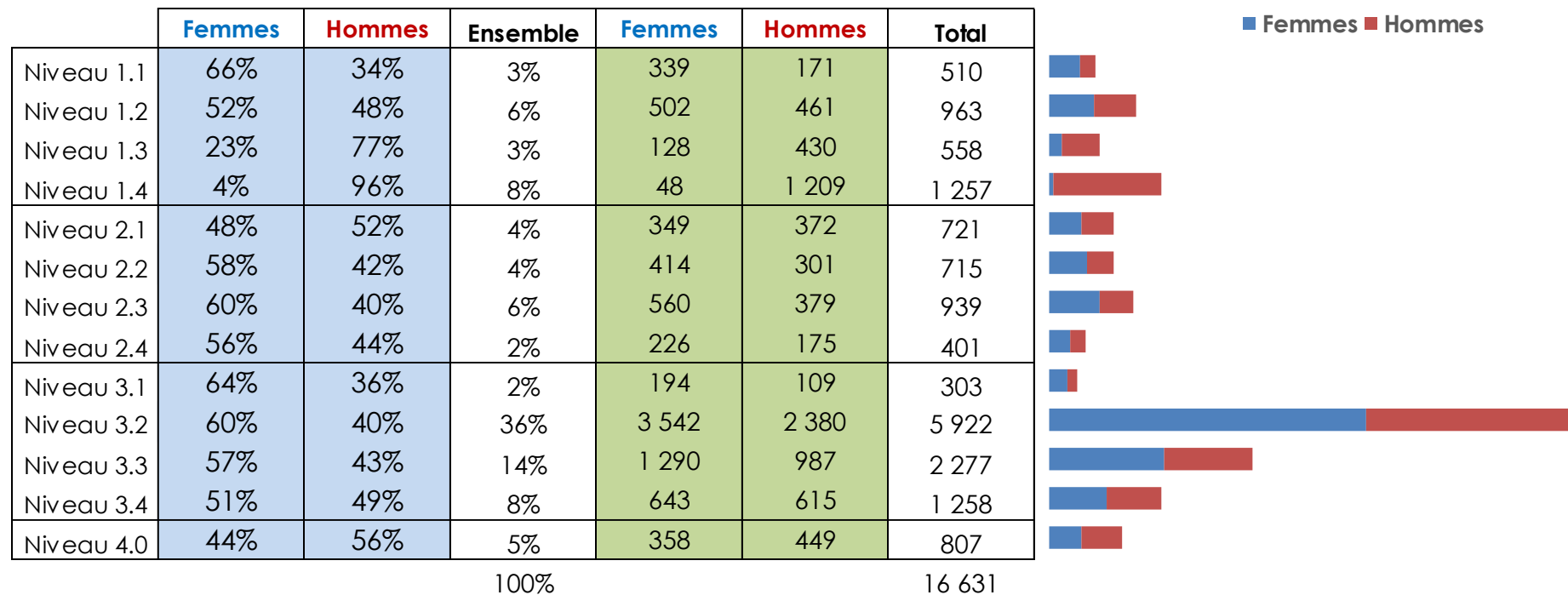


En 2023, les cadres représentaient 71% du total. Pour les hommes, les cadres représentaient 69% du total. Ceci est dû à l'impact des entreprises de l'UMSP (% significatif d'employés). Si nous retirons cet impact, les % de répartition en fonction du statut sont sensiblement identiques à ceux de 2023.

1A - Répartition des effectifs par type de contrat, par statut et niveau

Répartition des effectifs par niveau et par sexe

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 11

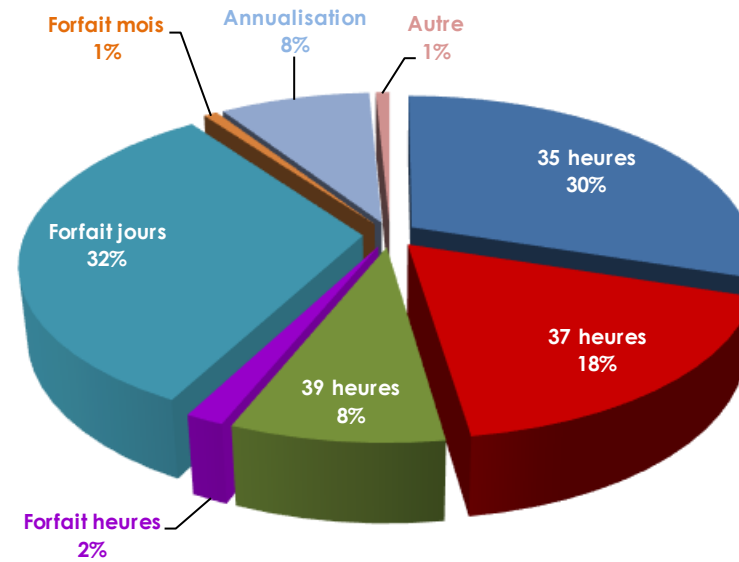


Guide de lecture : Les femmes représentent 34% des effectifs du niveau 1.1. Le niveau 1.1 représente 3% de l'effectif global.

Répartition des effectifs par type de contrat, par statut et niveau

Répartition des effectifs par durée du temps de travail

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 12



Pour les **forfaits jours**, nombre maximum de jours travaillés dans l'année = **218 jours**

Répartition des effectifs par type de contrat, par statut et niveau

Durée moyenne du contrat de travail hors CDI

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 13

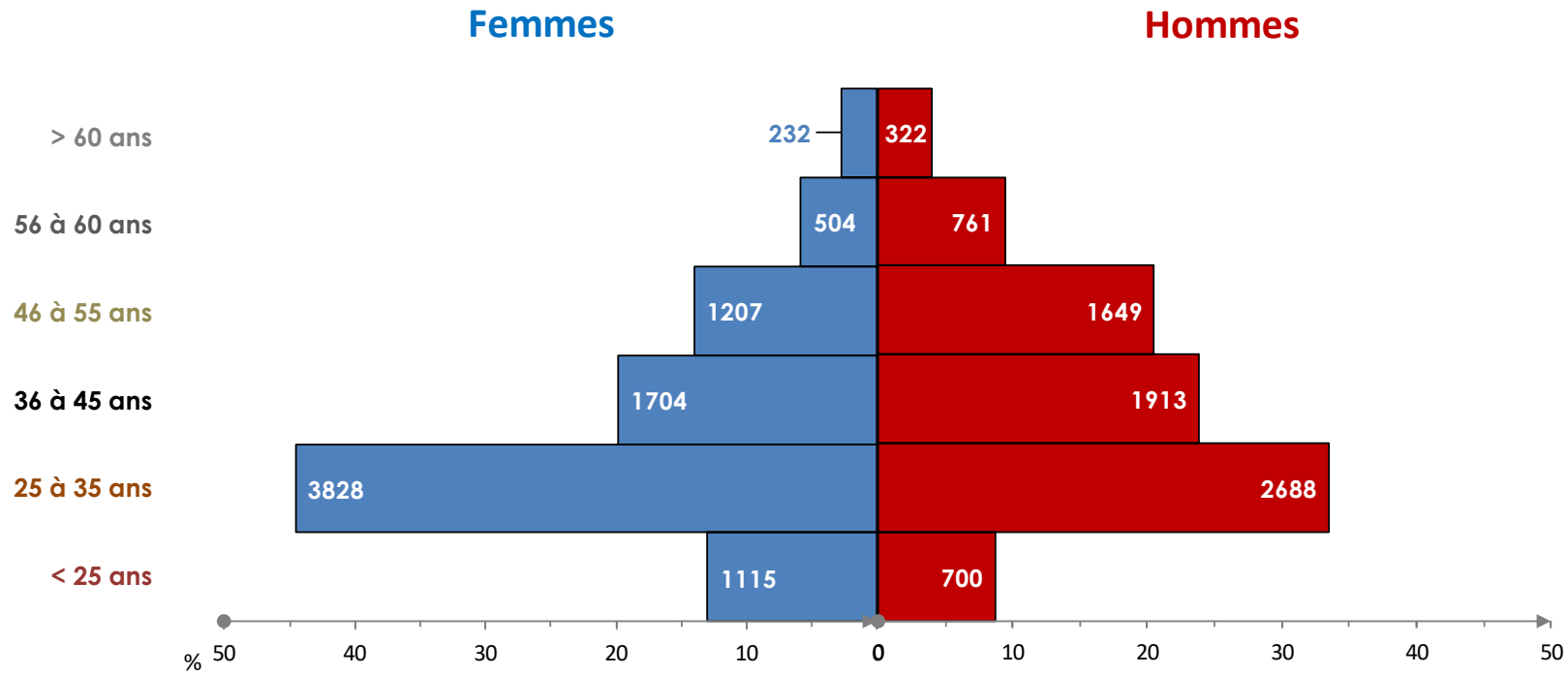
DUREE MOYENNE DU CONTRAT DE TRAVAIL HORS CDI maximum 1 an (365 jours)	Femmes	Hommes	Moyenne	Effectif total		
				Femmes	Hommes	Ensemble
CDD	186	164	175	309	500	809
Apprentis	226	219	223	912	526	1 438
PRO	197	205	201	39	33	72
Autres	143	157	150	171	67	238
ENSEMBLE	188	186	187	1 431	1 126	2 557

Guide de lecture : Pour les femmes, la durée moyenne d'un CDD est de 186 jours.

1B - Répartition des effectifs par âge

Pyramide des âges globale et effectifs

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 15



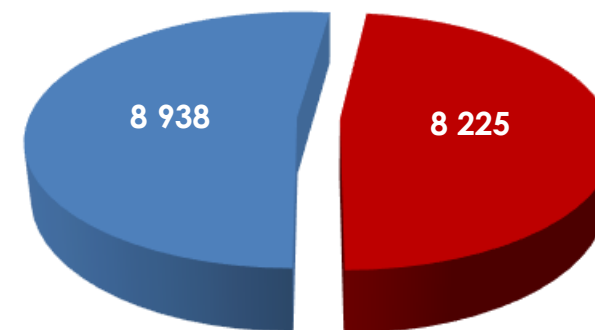
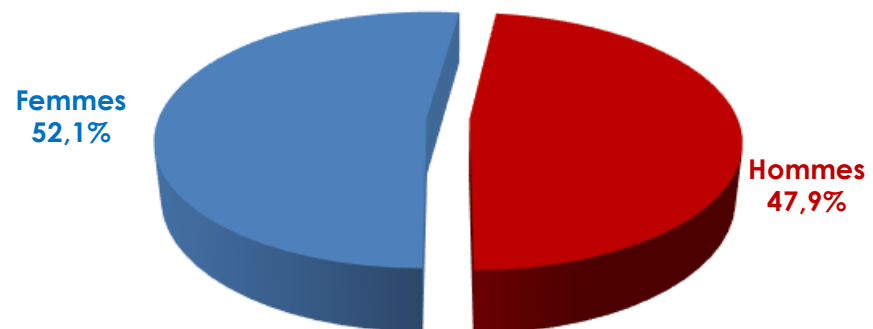
Toutes les personnes du panel (hors stagiaires) sont intégrées dans le calcul de la pyramide des âges.

	FEMMES		HOMMES		ENSEMBLE	
	Age moyen	Age médian	Age moyen	Age médian	Age moyen	Age médian
2024	36	33	40	38	38	35
2023	35	32	38	35	36	33
2022	35	31	37	34	35	32
2021	35	32	37	34	36	33
2020	36	33	38	36	37	34
2019	35	32	37	35	36	33
2018	37	34	39	38	38	37
2017	37	35	39	38	38	37
2016	37	36	39	38	38	37
2015	37	35	40	39	38	37

L'âge moyen du panel reste identique à celui constaté en 2015 car les entrées viennent compenser le vieillissement de la population.

1C - Répartition des effectifs femmes / hommes par syndicat

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 16



	Femmes	Hommes	TOTAL
AACC	60%	40%	100%
UMSP	34%	66%	100%
UDECAM	64%	36%	100%
ENSEMBLE	52,1%	47,9%	100%

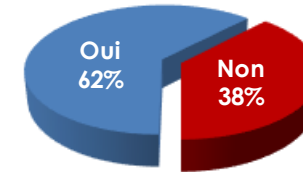
	Femmes	Hommes	TOTAL
AACC	4 264	2 860	7 124
UMSP	1 946	3 805	5 751
UDECAM	2 728	1 560	4 288
ENSEMBLE	8 938	8 225	17 163

1D - Egalité professionnelle femmes / hommes Calcul d'index et actions

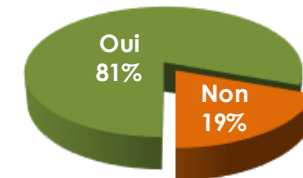
Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 17

Avez-vous l'obligation **de calculer l'index** de l'égalité femmes-hommes ?

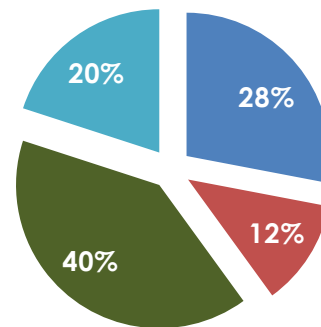
	2023	2022	2021	2020	2019
OUI	54%	79%	92%	55%	58%



Si **Oui**, avez-vous **mis en place des actions** afin de renforcer l'égalité professionnelle femmes/hommes ?



Si **Oui**, de quelle nature ?

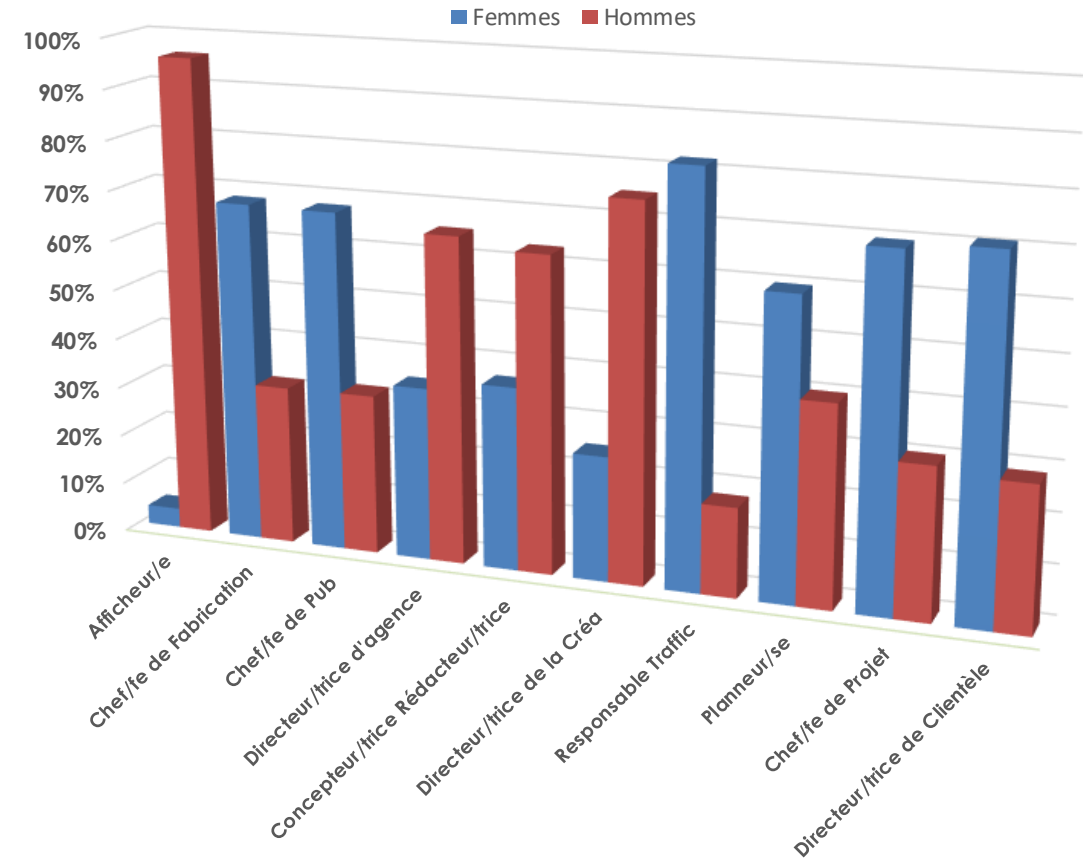


- Signature d'un accord ou d'une charte
- Formations spécifiques
- Actions de sensibilisation
- Enveloppe budgétaire spécifique destinée à réduire les écarts
- Autre

1De - Égalité professionnelle femmes / hommes Répartition des effectifs / Fonctions spécifiques

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 21

	Femmes	Hommes	Ensemble
Afficheur/e	4%	96%	40,7%
Chef/fe de Fabrication	68%	32%	0,7%
Chef/fe de Pub	68%	32%	12,9%
Directeur/trice d'agence	35%	65%	1,5%
Concepteur/trice Rédacteur/trice	37%	63%	3,5%
Directeur/trice de la Créa	25%	75%	1,1%
Responsable Traffic	82%	18%	1,2%
Planneur/se	60%	40%	5,2%
Chef/fe de Projet	70%	30%	20,9%
Directeur/trice de Clientèle	71%	29%	12,4%
Afficheur/e	52	1 296	1 348
Chef/fe de Fabrication	15	7	22
Chef/fe de Pub	291	137	428
Directeur/trice d'agence	17	32	49
Concepteur/trice Rédacteur/trice	43	74	117
Directeur/trice de la Créa	9	27	36
Responsable Traffic	32	7	39
Planneur/se	103	69	172
Chef/fe de Projet	483	210	693
Directeur/trice de Clientèle	292	119	411
	1 337	1 978	3 315



1Dg - Egalité professionnelle femmes / hommes Salaires médians, âges, anciennetés / Fonctions spécifiques

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 23

	EFFECTIF			FEMMES			HOMMES			ECARTS EN % (F - H) / F		
	Femmes	Hommes	Total	Salaire de base (médian)	Age	Ancien- neté	Salaire de base (médian)	Age	Ancien- neté	Ecart salaire	Ecart âge	Ecart ancienn.
Afficheur/e	52	1 296	1 348	22 613	47	11	25 411	46	13	-12,4%	3,4%	-21,0%
Chef/fe de Fabrication	15	7	22	53 500	43	12	64 000	46	6	-19,6%	-5,6%	48,2%
Chef/fe de Pub	291	136	427	35 000	32	3	36 800	34	5	-5,1%	-6,4%	-50,3%
Directeur/trice d'agence	17	32	49	150 000	45	9	121 000	46	9	19,3%	-2,8%	-1,9%
Concepteur/trice Rédacteur/trice	43	74	117	44 400	34	4	54 000	37	6	-21,6%	-9,3%	-59,2%
Directeur/trice de la Créa	9	27	36	69 100	39	8	110 392	46	7	-59,8%	-15,4%	9,5%
Responsable Traffic	32	7	39	48 040	39	6	44 000	32	4	8,4%	16,8%	34,4%
Planneur/se	103	69	172	48 000	30	2	45 000	30	3	6,3%	0,0%	-19,2%
Chef/fe de Projet	480	209	689	36 484	29	3	37 220	31	3	-2,0%	-5,6%	1,5%
Directeur/trice de Clientèle	292	119	411	50 400	38	6	48 000	38	6	4,8%	1,0%	-7,3%
	1 334	1 976	3 310	55 754	38	6	58 582	38	6	-8,2%	-2,4%	-6,5%

2 - Salaires et éléments de rémunération en 2024

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 24

2A - Salaires annuels bruts moyens (chiffres globaux et chiffres femmes / hommes)

2Ab - Salaires annuels bruts de base moyens (femmes / hommes par niveaux)

2C - Paiements des salaires en nombre de mois

2D - Périphériques légaux

2 - Salaires et éléments de rémunération en 2024

2A - Salaires annuels bruts moyens (chiffres globaux et chiffres femmes / hommes)

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 25

SALAIRES ANNUELS BRUTS MOYENS UNIQUEMENT CDI & CDD	Femmes	Hommes	Ensemble	% de sociétés concernées	% de salariés concernés
Salaires annuels bruts de base	51 030 €	52 282 €	51 656 €		
Total annualisé du variable *	5 360 €	6 033 €	5 696 €	52,6%	37,9%
Autres primes *	2 467 €	2 302 €	2 385 €	57,9%	15,1%
Intéressement *	1 557 €	1 734 €	1 645 €	28,1%	40,7%
Participation *	1 691 €	1 796 €	1 743 €	35,1%	33,0%
SALAIRES ANNUELS BRUTS TOTAUX*	53 726 €	56 405 €	55 066 €		

(*) Ces moyennes ne concernent que les salariés ayant effectivement perçu ces gratifications (pas de montant =0).

* Salaire total = Salaire de base + Variable + Autres primes + Intéressement + Participation

En 2023, le salaire de base moyen des hommes était de 57.790€. Ce décalage s'explique par l'intégration d'un nombre significatif d'employés dans les entreprises de l'UMSP. Si nous retirons ces entreprises, le salaire moyen est en progression par rapport à 2023. C'est le cas des femmes où l'impact des entreprises de l'UMSP est beaucoup plus faible.

2 Salaires annuels bruts en €

2Ab Salaires annuels bruts de base moyens femmes / hommes par niveaux

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 26

SALAIRES ANNUELS BRUTS DE BASE MOYEN et MEDIAN (CDI et CDD uniquement)		Femmes		Hommes		Ensemble			Historique écart F / H (moyenne)				
		Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne ensemble	Ecart 2024 Salaires moyens Fem/Hom	2023	2022	2021	2020	Tendance
EMPLOYÉS	Niveau 1.1	5	-	10	-	15	-	-	-	-4,0%	-8,6%	-3,0%	
	Niveau 1.2	38	25 392	107	25 243	145	25 282	0,6%	-1,8%	5,9%	2,3%	-0,7%	▬
	Niveau 1.3	89	25 651	242	24 709	331	24 962	3,8%	-4,7%	-9,8%	-1,0%	2,9%	▲
	Niveau 1.4	42	26 409	1 023	26 678	1 065	26 668	-1,0%	0,6%	-5,1%	-2,0%	-0,4%	▬
TECHNICIENS AGENTS DE MAITRISE	Niveau 2.1	262	31 338	282	31 220	544	31 277	0,4%	-3,1%	-4,2%	-1,2%	-5,2%	▲
	Niveau 2.2	315	33 482	208	33 899	523	33 648	-1,2%	-0,5%	0,5%	-11,2%	4,1%	▼
	Niveau 2.3	355	35 264	262	37 573	618	36 241	-6,1%	-1,5%	-1,9%	-2,2%	-1,4%	▼
	Niveau 2.4	205	36 667	158	37 904	363	37 205	-3,3%	0,7%	-1,4%	-1,2%	0,1%	▼
CADRES	Niveau 3.1	147	37 209	89	39 429	237	38 021	-5,6%	-2,0%	1,3%	-6,9%	-5,4%	▬
	Niveau 3.2	3 015	44 994	2 065	49 545	5 082	46 840	-9,2%	-6,2%	-5,2%	-5,7%	-6,2%	▼
	Niveau 3.3	1 170	59 203	874	65 985	2 044	62 103	-10,3%	-8,4%	-9,4%	-8,4%	-6,8%	▼
	Niveau 3.4	587	78 074	573	87 442	1 160	82 702	-10,7%	-9,8%	-12,6%	-6,8%	-10,8%	▼

2 - Salaires et éléments de rémunération en 2024

2C - Paiements des salaires en nombre de mois

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 34

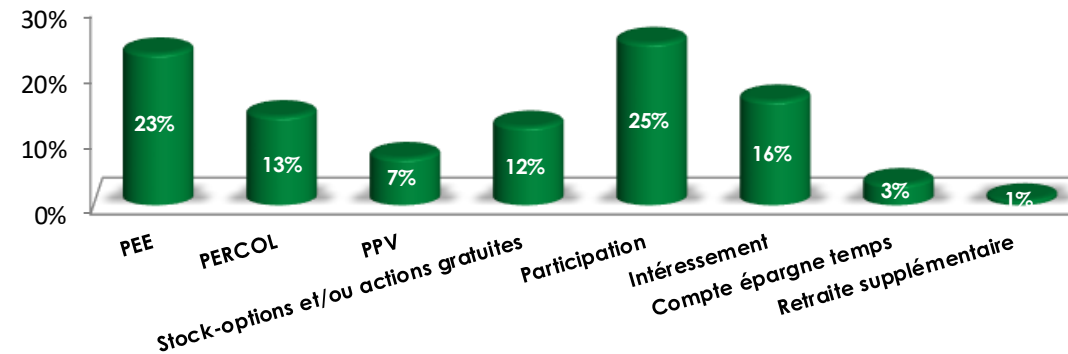
PAIEMENTS DES SALAIRES	SALARIES CONCERNES	SALARIES CONCERNES
Sur 12 mois	90%	15 431
Sur 13 mois	10%	1 737
Sur 14 mois	0%	0
Sur 15 mois	0%	0
TOTAL	100%	17 168

2 - Salaires et éléments de rémunération en 2024

2D - Périphériques légaux

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 35

La répartition des entreprises du panel par périphériques légaux (en % d'entreprises du panel)



S'il n'y a pas eu d'intéressement en 2024, seriez vous intéressé par la mise en place d'un accord dans les 12 prochains mois ?



Même s'il s'agit d'une question à choix multiple, le total des réponses est égal à 100%.
Nous reprenons l'ensemble des réponses et nous divisons par le nombre de répondants afin d'obtenir un total à 100%.

3 - Mouvements de personnel

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 36

3A - Embauches

3B - Départs

3C - Embauches de jeunes diplômés

3D - Nombre de jeunes diplômés par niveau d'études

3E - Origines des embauches

3F - Informations complémentaires sur les embauches

3 - Mouvements de personnel

3A - Embauches

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 37

EMBAUCHES	CDI			CDD			APPRENTIS			PRO			AUTRES			ENSEMBLE		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Employés	15%	85%	7%	10%	90%	29%	67%	33%	59%	40%	60%	2%	66%	34%	3%	47%	53%	100%
Techniciens Agents Maîtrise	70%	30%	49%	61%	39%	24%	38%	62%	24%	38%	63%	2%	-	-	0%	59%	41%	100%
Cadres	61%	39%	89%	66%	34%	8%	83%	17%	0%	-	-	0%	72%	28%	2%	62%	38%	100%
ENSEMBLE	60%	40%	55%	32%	68%	18%	64%	36%	24%	39%	61%	1%	69%	31%	2%	56%	44%	100%

EMBAUCHES	CDI			CDD			APPRENTIS			PRO			AUTRES			ENSEMBLE		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Employés	10	57	67	30	271	301	407	197	604	8	12	20	23	12	35	478	549	1 027
Techniciens Agents Maîtrise	115	50	165	50	32	82	31	50	81	3	5	8	0	0	0	199	137	336
Cadres	829	522	1 351	82	42	124	5	1	6	0	0	0	26	10	36	942	575	1 517
ENSEMBLE	954	629	1 583	162	345	507	443	248	691	11	17	28	49	22	71	1 619	1 261	2 880

Historique des embauches

Nombre d'embauches

2023	2022	2021	2020	2019	2018
3013	4134	3038	1715	2419	2710

Parmi les entreprises du panel, il y a eu, en 2024, 2880 embauches dont 1583 en CDI. Ce chiffre reflète la conjoncture économique.

3 - Mouvements de personnel

3B - Départs

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 39

DEPARTS	CDI			CDD			APPRENTIS			PRO			AUTRES			ENSEMBLE		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Employés	13%	87%	23%	16%	84%	33%	64%	36%	37%	72%	28%	3%	71%	29%	4%	37%	63%	100%
Techniciens Agents Maîtrise	60%	40%	58%	65%	35%	11%	62%	38%	29%	62%	38%	2%	-	-	0%	61%	39%	100%
Cadres	59%	41%	88%	67%	33%	8%	69%	31%	1%	-	-	0%	64%	36%	3%	60%	40%	100%
ENSEMBLE	54%	46%	63%	37%	63%	16%	63%	37%	17%	68%	32%	1%	67%	33%	2%	54%	46%	100%

DEPARTS	CDI			CDD			APPRENTIS			PRO			AUTRES			ENSEMBLE		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Employés	24	159	183	42	221	263	190	109	299	18	7	25	24	10	34	298	506	804
Techniciens Agents Maîtrise	197	132	329	40	22	62	104	64	168	8	5	13	0	0	0	349	223	572
Cadres	746	519	1 265	82	40	122	11	5	16	0	0	0	23	13	36	862	577	1 439
ENSEMBLE	967	810	1 777	164	283	447	305	178	483	26	12	38	47	23	70	1 509	1 306	2 815

*Répartition par tranches d'âge

CDI - salariés dont l'embauche est < 2 ans à la date de départ		
Femmes	Hommes	Ensemble
6	35	41
73	32	105
268	184	452
347	251	598

Historique des départs

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de départs	2815	2660	3040	2809	2031	2210	2953

Solde des mouvements

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Solde	65	353	1094	229	-316	209	-243

En 2024, les embauches et les départs ont quasiment été équivalents. Parmi les départs, 598 sont intervenus dans les 2ères années.

*Répartition par tranches d'âge

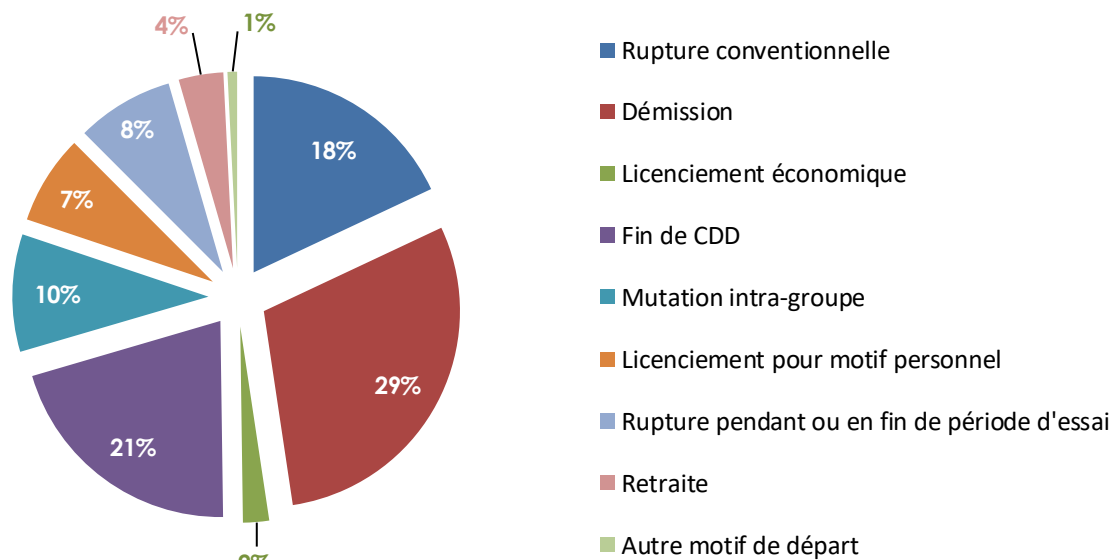
	Femmes	Hommes	Ensemble
Jusqu'à 25 ans	52	26	78
de 26 ans à 35 ans	209	148	357
de 36 ans à 45 ans	60	59	119
46 ans et plus	26	18	44
			598

3 - Mouvements de personnel

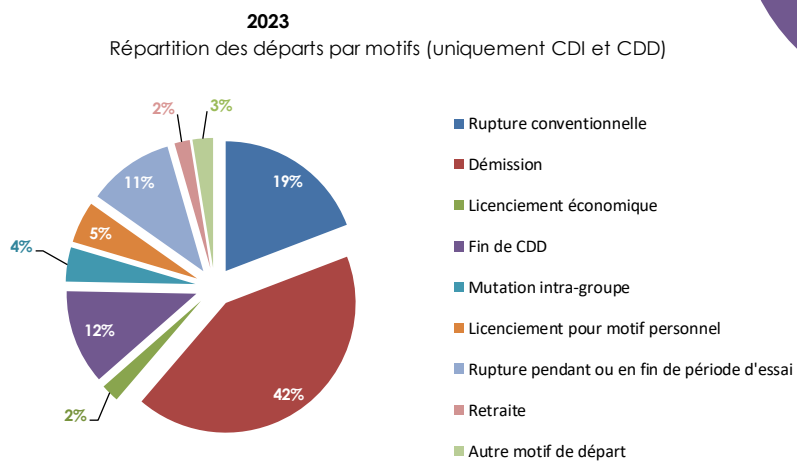
3Bc - Motifs de départ

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 41

Répartition des départs **par motifs** (uniquement CDI et CDD)



La fin de CDD n'intègre pas les alternants (uniquement contrats CDI et CDD).



3 - Mouvements de personnel

3C - Embauches de jeunes diplômés

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 42

EMBAUCHES DE JEUNES DIPLOMES	Femmes	Hommes	Ensemble
CDI	48%	23%	71%
CDD	15%	14%	29%
ENSEMBLE	63%	37%	100%
% D'EMBAUCHES DE JEUNES DIPLOMES PAR RAPPORT AUX EMBAUCHES TOTALES	40%		

Femmes	Hommes	Ensemble
550	259	809
168	162	330
718	421	1 139

En 2023, 611 embauches

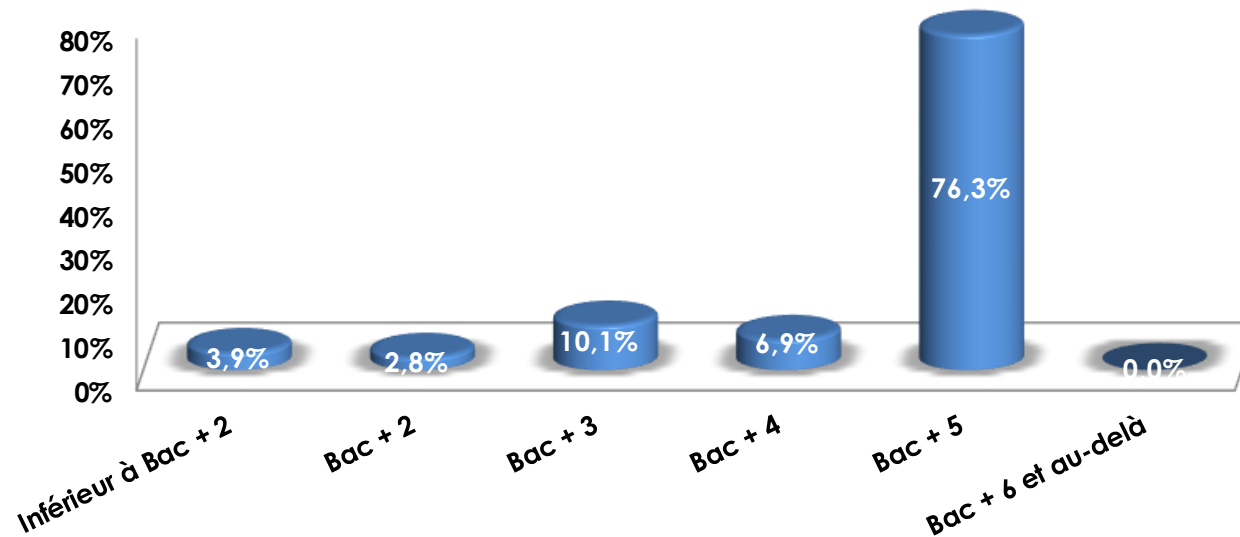
Les jeunes diplômés correspondent aux personnes de -25 ans.

3 - Mouvements de personnel

3D - Nombre de jeunes diplômés par niveau d'études

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 45

Les jeunes diplômés embauchés par niveau d'études (en% du **total** des embauches de jeunes diplômés) :

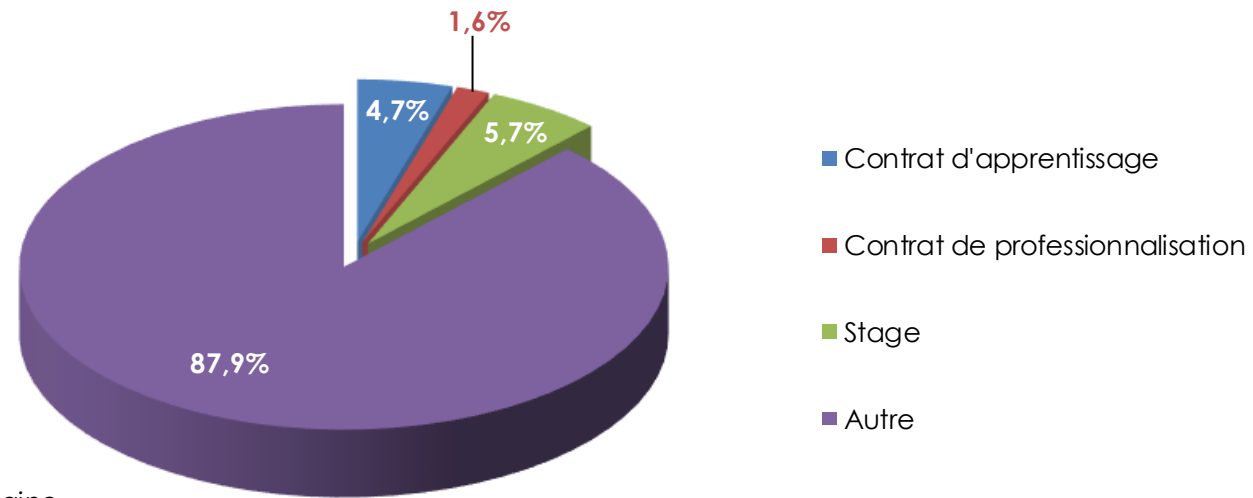


3 - Mouvements de personnel

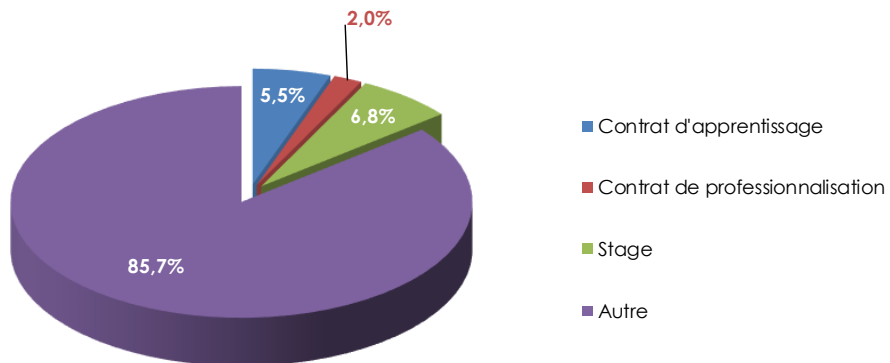
3E - Origines des embauches

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 46

Répartition des embauches en 2024 , en fonction de leur origine



Répartition des embauches en 2023 , en fonction de leur origine

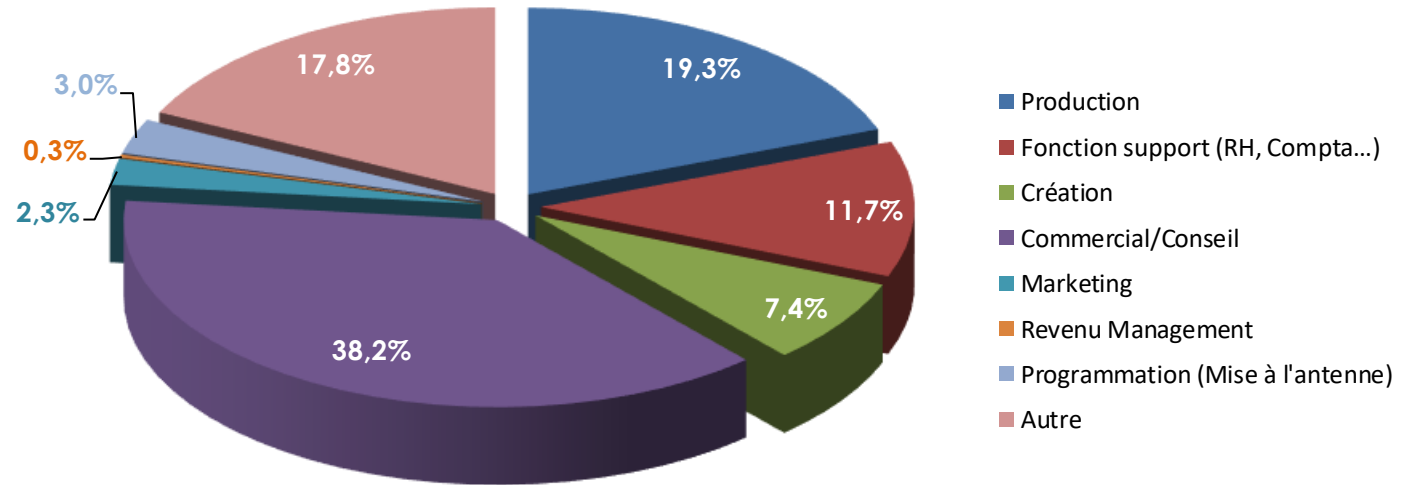


3 - Mouvements de personnel

3Eb - Origines des embauches

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 47

Répartition des embauches en 2024 par domaine de compétence

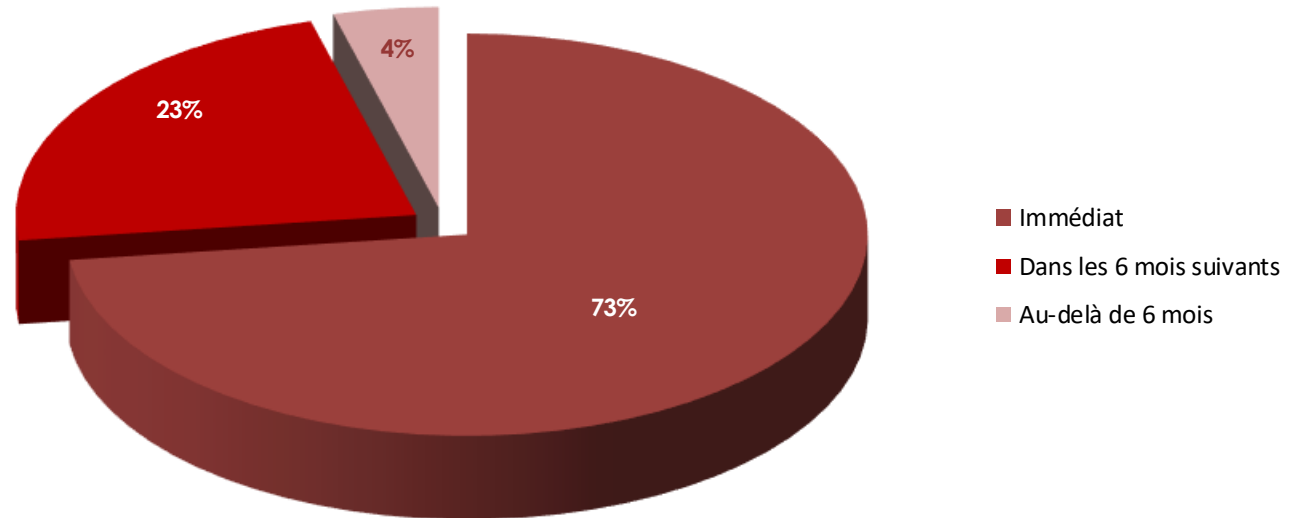


3 - Mouvements de personnel

3Ec - Origine des embauches

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 48

Délai d'embauche faisant suite à un contrat d'apprentissage
ou un à contrat de professionnalisation, en 2024

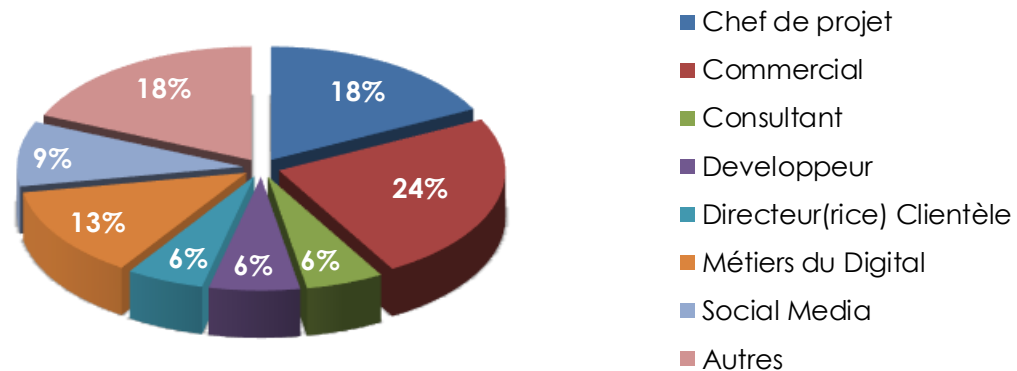


3 - Mouvements de personnel

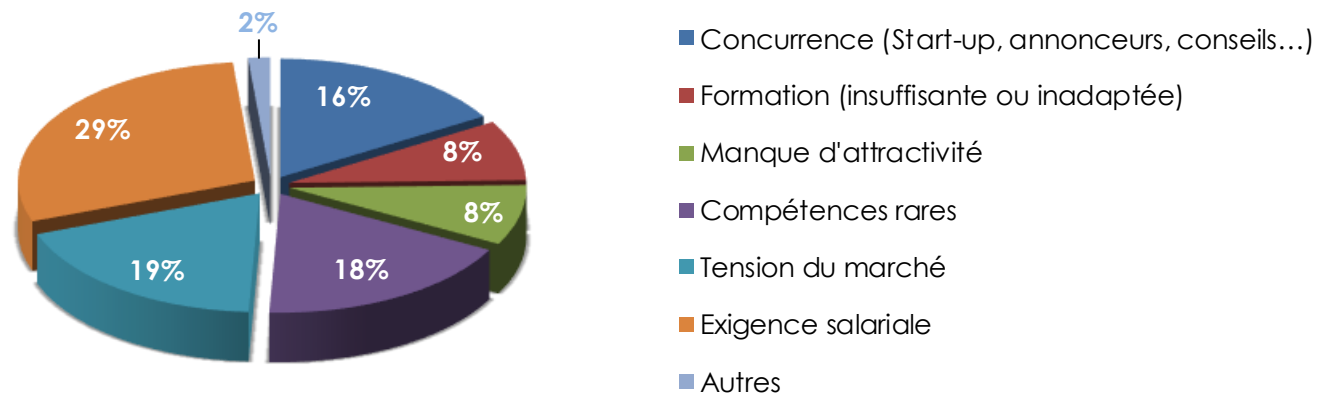
3Ed - Difficultés de recrutement

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 49

Quels métiers estimez-vous "en tension" du fait des difficultés de recrutement ?



Quelles sont les causes des difficultés de recrutement concernant ces métiers ?



4 - Stagiaires

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 51

4A - Durée moyenne des stages + Niveau de diplôme des stagiaires

4 - Stagiaires

4A - Durée moyenne des stages et niveau de diplômes

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 52

DUREE MOYENNE DES STAGES	< 3 mois	3 à 6 mois	> 6 mois	TOTAL
% des stagiaires	17%	82%	0,4%	100%
nombre des stagiaires	248	1 175	6	1 429

1005 stagiaires en 2023

5 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 54

5A - Travailleurs handicapés

5B - Forfait mobilités durables (FMD)

5C - Informations complémentaires

5D - Conditions de travail

5E - Le télétravail

5F - Harcèlement dans l'entreprise

5 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise

5Ab - Nombre de salariés handicapés

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 56

NOMBRE DE SALARIES HANDICAPES PAR CONTRAT EN 2024	EMPLOYES			TECHNICIENS AGENTS MAITRISE			CADRES		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CDI	22	82	104	41	39	80	133	54	187
CDD	0	4	4	0	0	0	0	1	1
ALTERNANCE	3	2	5	0	0	0	0	0	0
TOTAL	25	88	113	41	39	80	133	55	188

**% TOTAL SALARIES HANDICAPES
TOUS PROFILS CONFONDUS PAR
RAPPORT AU NOMBRE TOTAL DE
SALARIES**

2,3%

Données nationales *(Source : unea.fr)*

En **2023**, **674 400 travailleurs handicapés** sont employés dans les **112 300 entreprises assujetties** à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH). Cela représente **454 200 équivalents temps plein** sur l'année, soit un taux d'emploi direct de **3,6 % des effectifs assujettis**. En tenant compte de la survalorisation des bénéficiaires de l'OETH âgés de 50 ans ou plus, **le taux d'emploi direct atteint 4,7 %**. Il progresse de 0,1 point par rapport à 2022.

En **2023**, les bénéficiaires de l'OETH en emploi direct représentent **84 % des effectifs attendus** pour satisfaire l'obligation légale, soit 2 points de plus qu'en 2022. **31 % des entreprises remplissent intégralement leur obligation** par l'emploi direct. Le taux d'atteinte de l'obligation par l'emploi direct est nettement plus élevé dans les grandes entreprises et varie du simple au double selon les secteurs d'activité.

5B - Forfait mobilités durables (FMD)

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 58

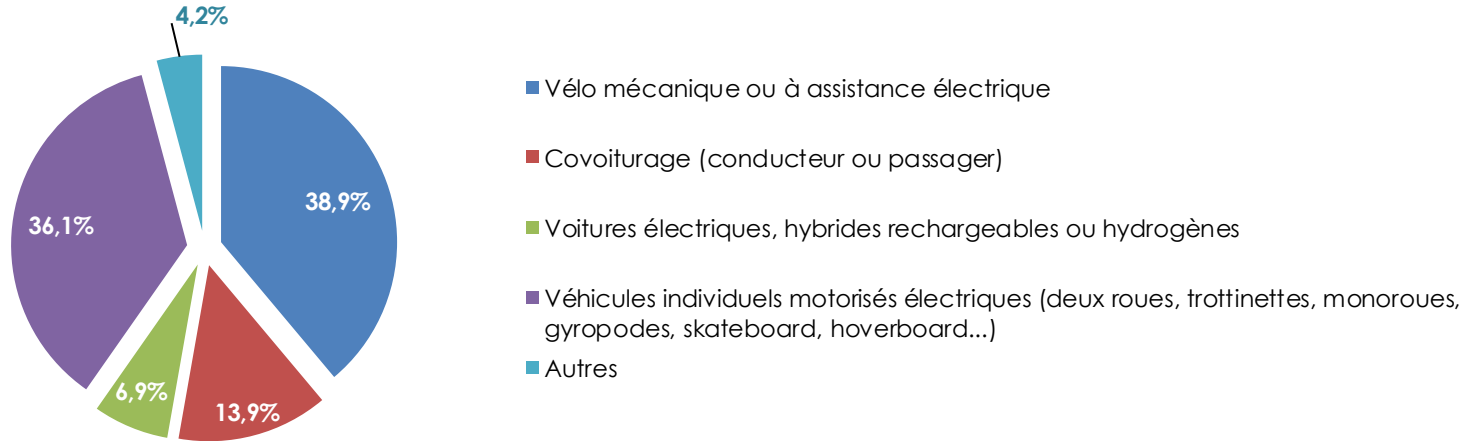
Avez-vous mis en place un forfait mobilités durables (FMD) au sein de votre entreprise ?



Oui à 48% en 2023.

Si **Oui**, quel est le **montant annuel** de votre FMD ?

Dans votre entreprise, **quels types de transport** sont concernés ?



5 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise

5Cb - Informations complémentaires

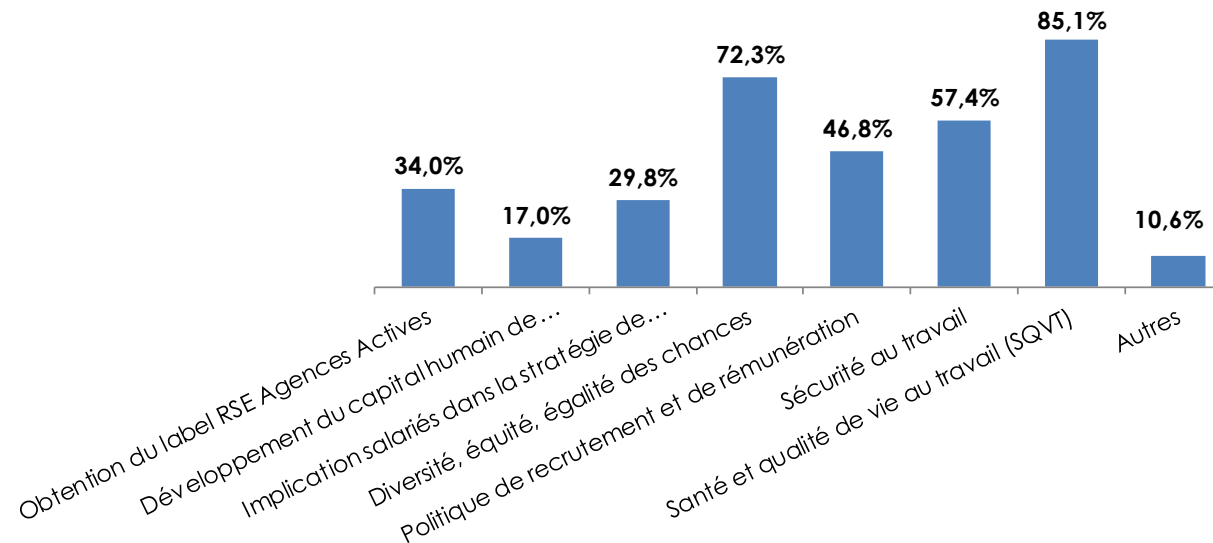
Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 60

Avez-vous formé un ou plusieurs de vos salariés à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) en 2024 ?	Oui	Non
	41%	59%
Si Oui , combien ? (moyenne par entreprise)		325
Avez-vous désigné un responsable RSE dans votre entreprise ?	Oui	Non
	74%	26%
Avez-vous mis en place d'autres actions ou dispositifs dans le cadre de la RSE ?	Oui	Non
	81%	19%

Nous faisons la somme des personnes formées dans l'ensemble des entreprises que nous divisons par le nombre d'entreprises pour obtenir cette moyenne.

Si **Oui**, lesquelles ?

Pourcentage d'entreprises concernées par chaque option



5 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise

5D - Conditions de travail

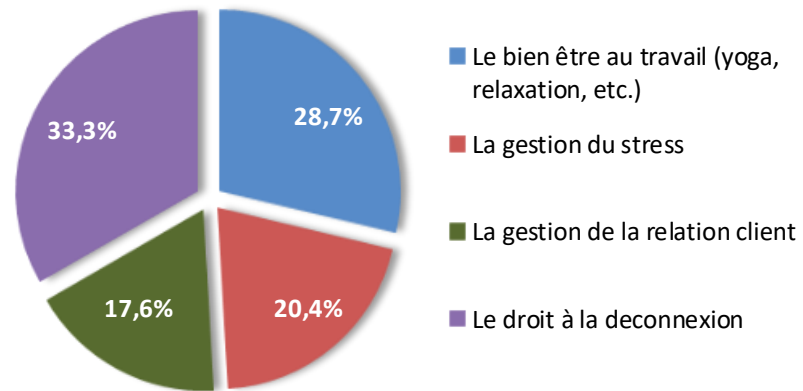
Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 61

Avez-vous mis en place **des actions visant à améliorer** les conditions de travail de vos collaborateurs ?



	2023	2022	2021	2020	2019
OUI	78%	75%	82%	63%	67%

Si **Oui**, ces actions concernaient ?



5 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise

5E - Le télétravail

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 62

Dispositif de télétravail

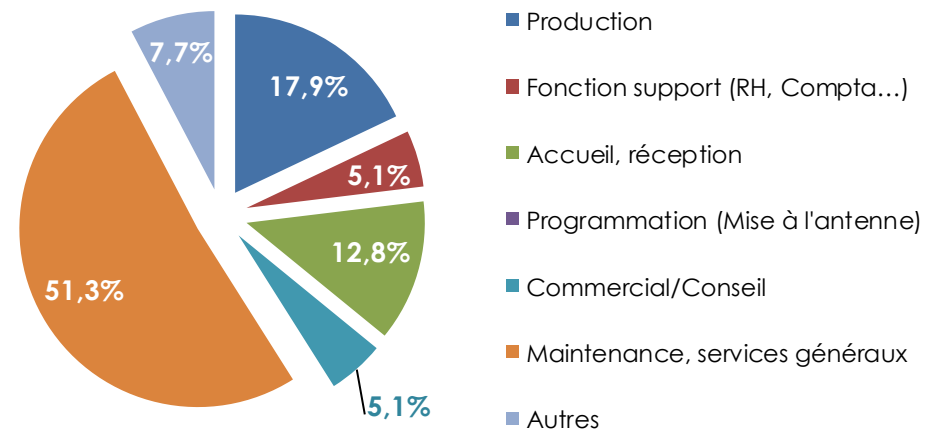


Durée moyenne hebdomadaire par salarié concerné : **2,1 jours/semaine**

Avez-vous des collaborateurs **non éligibles au télétravail** ?



Si **Oui**, pour quel(s) **type(s) de métier(s)** ou de collaborateur(s) ?



5 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise

5Eb - Le télétravail

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 63

Dispositif de télétravail (suite)

Avez-vous mis en place une **condition d'ancienneté** pour le télétravail ?



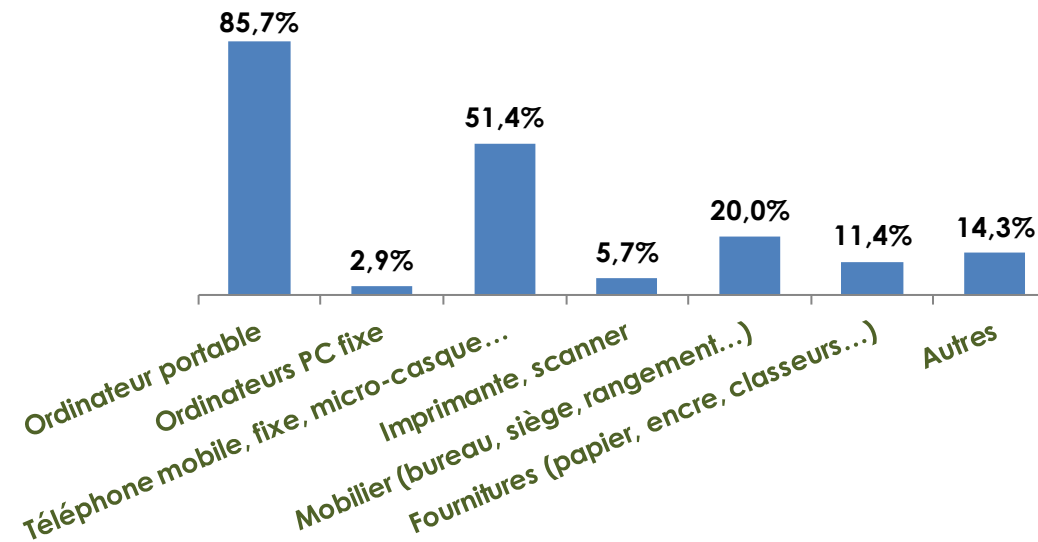
Si Oui, quelle ancienneté minimale ? **2 mois** (moyenne)

Avez-vous engagé des **frais d'installation ou d'équipement** pour vos collaborateurs en télétravail ?



Si Oui, lesquels ?

Pourcentage d'entreprises concernées fournissant chaque équipement



5 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise

5Ec - Le télétravail

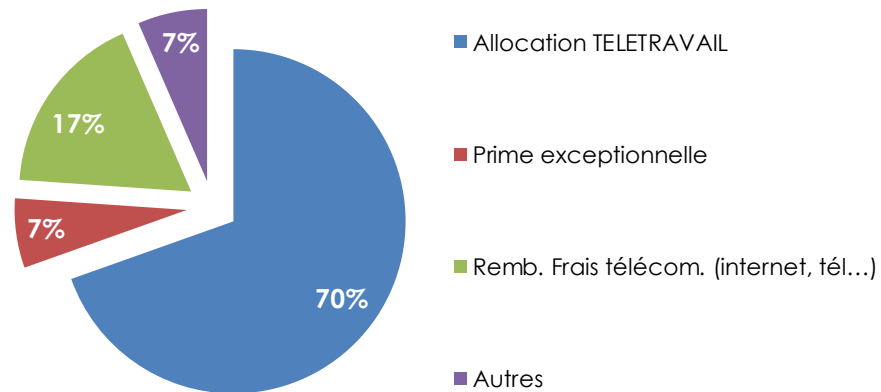
Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 64

Dispositif de télétravail (fin)

Avez-vous mis en place des **compensations financières** ?



Si Oui, lesquelles ?



Maintenez vous l'attribution de **titres-restaurant** pendant les jours de télétravail ?



Votre société dispose t-elle d'un **restaurant inter-entreprise** ?



5 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise

5F - Harcelement dans l'entreprise

Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 65

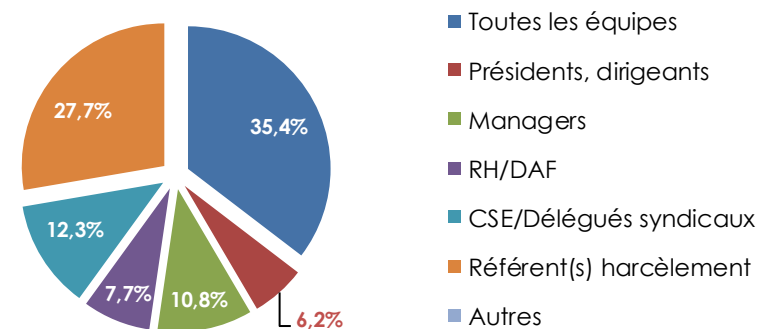
Avez-vous un ou plusieurs référent(s) harcèlement ?



En 2024, avez-vous mis en place des actions de FORMATION sur le harcèlement au travail / les agissements sexistes ?



Si **Oui**, sur quelles catégories de personne ?



5 - Responsabilité Sociale de l'Entreprise

5Fc - Harcèlement dans l'entreprise

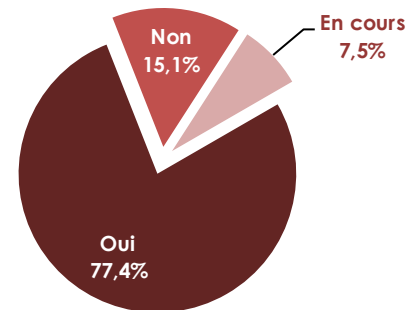
Réservé aux membres de la Commission Paritaire des Salaires - 67

Avez-vous eu un ou plusieurs signalement(s) durant l'année 2024 pour harcèlement moral/sexuel ou agissements sexistes ?



Si **Oui**, combien ? **3,4** *nombre moyen par entreprises concernées*

Avez-vous mis en place un dispositif ou une procédure interne pour TRAITER les signalements de harcèlement et agissements sexistes ?



Quelle **proportion** de cas signalés sont **avérés**, après enquête interne ou externe ?

6,8%

VOS QUESTIONS